

INFORMATIONS SEMESTRIELLES JUIN 2023

# AMUNDI ETF SHORT MSCI USA DAILY UCITS ETF

**OPCVM** de droit français

Société de gestion

**Amundi Asset Management** 

Sous délégataire de gestion comptable en titre

**CACEIS Fund Administration France** 

Dépositaire

**CACEIS BANK** 

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

### **Sommaire**

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	9
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	14
Informations spécifiques	15
Attestation du commissaire aux comptes	16
Portefeuille Titres Détaillé	17

### Caractéristiques de l'OPC

#### Classification

Le Fonds est un fonds indiciel de stratégie.

### Modalité de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Capitalisation et/ou distribution par décision de la Société de Gestion.

### Régime fiscal

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions (« PEA » Plan d'épargne réservé aux résidents fiscaux français) et au contrat d'assurance vie. Le Fonds pourra donc servir de support de contrat d'assurance vie libellé en unités de compte.

L'OPCVM en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Toutefois, les porteurs peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués par l'OPCVM, le cas échéant, ou lorsqu'ils cèderont les titres de celui-ci. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller fiscal ou un professionnel afin de déterminer les règles fiscales applicables à sa situation particulière, avant tout investissement. Certains revenus distribués par l'OPCVM à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

#### Indicateur de référence

L'indicateur de Référence du Fonds est l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily, libellé en euro (EUR), dividendes bruts réinvestis (gross return).

L'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily est un indice « actions » calculé et publié par le fournisseur d'indices international MSCI Inc. (« MSCI »).

L'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily mesure la performance d'une stratégie qui consiste à inverser l'exposition à l'indice MSCI USA libellé en euro (dividendes bruts réinvestis) par le biais d'une combinaison d'une position vendeuse sur l'indice MSCI USA et une exposition sur un instrument monétaire sans risque. Il offre donc une exposition inverse -à la hausse ou à la baisse- à l'évolution de l'indice MSCI USA libellé en euro.

### Frais et commissions de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion : 0,35% TTC.

Commission de souscription acquise au Fonds : Néant.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, cet OPCVM a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans le prospectus et repris dans le paragraphe 'Frais de gestion' ci-avant, ainsi qu'aux rubriques du rapport du Commissaires aux Comptes, joint ci-après aux rubriques :

- Annexes aux comptes annuels/Frais de Gestion
- Capitaux propres/Commissions de souscription et/ou rachat/Frais de Gestion

### Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, le plus fidèlement possible, la performance de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily (cf. section « Indicateur de Référence »), quelle que soit son évolution, positive ou négative.

La gestion vise à obtenir un écart entre l'évolution de la valeur liquidative du Fonds et celle de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily (ci-après « l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily ») le plus faible possible.

Ainsi, l'objectif d'écart de suivi (« tracking error ») maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du Fonds et celle de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily est de 2%.

Si le « tracking error » devenait malgré tout plus élevé que 2%, l'objectif serait de rester néanmoins à un niveau inférieur à 15% de la volatilité de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily.

### Stratégie d'investissement

La gestion du Fonds est de type « passive ».

#### 1. Stratégie utilisée :

Le Fonds fait l'objet d'une gestion indicielle dont l'objectif est de répliquer les évolutions de la performance de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily selon une méthode de réplication synthétique de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily.

Afin de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily, le Fonds aura recours à l'achat d'un panier d'actions diversifié (le « Panier »), et à un contrat d'échange à terme négocié de gré à gré sur actions et indices (« total return swap ») transformant l'exposition aux titres du Panier en une exposition à l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily.

La Société de Gestion se réserve le droit de suspendre l'exposition à l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily dès lors que l'indice MSCI USA progressera de plus de 95% par rapport à la valeur de clôture du Jour de Bourse précédent. Dans ce cas la Société de Gestion confirmera le niveau de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily retenu dans le calcul de la Valeur Liquidative du Fonds du Jour de Bourse pendant lequel aura lieu cette hausse de plus de 95%.

Le Fonds respectera les règles d'investissements édictées aux articles R214-21, R214-22 et R214-23 du CMF.

Le Panier composé des actifs détenus directement et décrits dans la rubrique « Actifs utilisés » respecte les dispositions de l'article R214-21 du CMF.

L'exposition du Fonds à l'indice obtenue au travers du contrat d'échange à terme (« total return swap ») peut bénéficier des ratios dérogatoires applicables aux OPCVM indiciels mentionnés à l'article R214-22 du CMF. Cet article dispose que l'indice peut être composé jusqu'à hauteur de 20% maximum d'actions ou de titres de créance émis par une même entité, cette limite pouvant être portée à 35% maximum pour une seule entité émettrice lorsque cela se révèle justifié par des conditions exceptionnelles sur le marché, notamment sur des marchés réglementés où certaines valeurs mobilières ou certains instruments du marché monétaire sont largement dominants.

### Information sur l'intégration des risques de durabilité

La Société de Gestion applique une Politique d'Investissement Responsable qui consiste en une politique d'exclusions ciblées selon la stratégie d'investissement.

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives.

Aussi, la Société de Gestion considère la prise en compte des principales incidences négatives à travers sa politique d'exclusions normatives. En l'espèce, seul l'indicateur 14 (Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) est pris en compte. Les autres indicateurs ainsi que la notation ESG des émetteurs ne sont pas pris en compte dans le process d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la Société de Gestion disponible sur son site internet : www.amundi.com.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### 2. Actifs utilisés (hors dérivés intégrés) :

L'exposition du Fonds à l'indice est obtenue au travers du contrat d'échange à terme (« total return swap »).

Le Panier est composé des actifs décrits ci-dessous détenus directement par le Fonds.

#### - Actions :

Le Fonds sera investi, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, dans des actions internationales (de tous les secteurs économiques, cotées sur tous les marchés), jusqu'à 100% de son actif net dans des actions internationales. Toutefois en cas d'ajustements liés aux souscriptions/rachats, l'investissement peut dépasser de manière résiduelle cette limite.

Les actions à l'actif du Fonds seront des actions composant l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily, ainsi que d'autres actions internationales, de tous les secteurs économiques, y compris les marchés de petites capitalisations. Les actions à l'actif du Fonds seront choisies afin de limiter les coûts liés à la réplication de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily.

Le portefeuille est composé en permanence de plus de 75% de sociétés qui ont leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale. Ce niveau minimum de détention permet l'éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (le « PEA »).

Le fonds sera en permanence investi à hauteur de 90% au moins en actions cotées. Aux fins d'interprétation de ce ratio, les actions émises par des REITs (tel que ce terme est défini par le ministère allemand des finances) ou des OPC ne sont pas considérées comme des actions.

### - Instruments de taux :

Le Fonds pourra détenir, jusqu'à 25% de son actif, des instruments financiers de type obligataire de toute nature.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de Gestion.

En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations minimales lors de leur achat de BBB-dans l'échelle S&P et Moody's (notation « investment grade »).

Les émetteurs sélectionnés pourront aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (États, collectivités territoriales, ...), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% des instruments de dette.

Les instruments obligataires étrangers seront libellés dans une des devises des Etats membres de l'OCDE.

Pour contribuer à la réalisation de son objectif de gestion et/ou gérer les flux intermédiaires, le Fonds pourra détenir, à hauteur de 10% maximum, les actifs suivants :

### - Titres de créances, et instruments du marché monétaire libellés en euro :

La gestion de la trésorerie est effectuée à travers la détention d'instruments du marché monétaire.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de Gestion.

En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations minimales de AA dans l'échelle S&P et Moody's.

Les émetteurs sélectionnés pourront aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (Etats, collectivités territoriales), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% des instruments de dette. La duration moyenne de ces instruments sera inférieure à 10 ans.

### - Parts ou actions d'OPCVM :

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM. Ces OPCVM sont représentatifs de toutes les classes d'actifs, dans le respect des contraintes du Fonds.

Il peut s'agir d'OPCVM gérés par la Société de Gestion ou par d'autres entités appartenant ou non au Groupe Crédit Agricole SA - y compris une société liée.

Cré	édit Agricole SA - y compris une société liée.
Le tota	nstruments dérivés : Fonds aura recours à des instruments dérivés, notamment des instruments financiers à terme comme des al return swaps, négociés de gré à gré échangeant la valeur des actions à l'actif du Fonds contre la valeur l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily.
•  ×	Fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants : Nature des marchés d'intervention : réglementés organisés de gré à gré
X	Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir : action taux change crédit volatilité
ges × ×	Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de stion : couverture exposition arbitrage trading autre nature
X	Nature des instruments utilisés : futures : sur actions et indices options : sur actions et indices contrat d'échange à terme sur rendement global (« total return swap ») : sur actions et indices. Le Fonds pourra conclure des contrats d'échange de deux combinaisons parmi les types de flux suivants : - taux fixe - taux variable (indexés sur l'Eonia, l'Euribor, ou toute autre référence de marché) - performance liée à une ou plusieurs devises, actions, indices boursiers ou titres cotés, OPC ou fonds d'investissement - dividendes (nets ou bruts) change à terme autres nature

• Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

reconstitution d'une exposition synthétique à un titre, un secteur d'activité, et/ou à l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily via l'utilisation de total return swaps

🗷 gestion des flux intermédiaires (dividendes, souscriptions/rachats,...) pour atteindre le degré d'exposition souhaité à un titre, un secteur d'activité, et/ou à l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily via l'utilisation de futures

🗷 gestion des flux intermédiaires (dividendes, souscriptions/rachats,...) pour atteindre le degré d'exposition souhaité à un titre, un secteur d'activité, et/ou à l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily via l'utilisation d'options

Ces instruments sont susceptibles de servir de couverture jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds.

A titre indicatif, à la création du fonds les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) représentent environ 100% de l'actif net, ils représentent un maximum de 110% en cours de vie.

Les actifs détenus par le Fonds et sur la performance desquels portent les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) sont conservés auprès du dépositaire.

Le contrat d'échange à terme sur rendement global ("total return swap") est tenu en position dans les livres du dépositaire.

L'engagement issu des instruments dérivés est limité à 110% de l'actif net.

### 4. Titres intégrant des dérivés :

Néant.

#### 5. Dépôts et liquidités :

Le Fonds peut, dans la limite de 20% de son actif net effectuer des dépôts d'une durée maximale de douze mois. Ces dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion du Fonds en lui permettant de gérer la trésorerie.

### 6. Emprunt d'espèces :

De manière exceptionnelle et temporaire, le Fonds pourra avoir recours, dans la limite de 10% de son actif net, à des emprunts, en vue d'optimiser la gestion de sa trésorerie.

### 7. Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres :

Néant.

### Informations relatives aux garanties financières (acquisition et cession temporaires de titres) et aux contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Nature des garanties financières :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le Fonds peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la nature, la maturité, la qualité de crédit et la devise ainsi que la volatilité des prix des titres et le résultat des simulations de crises réalisées.

Les titres reçus en garantie doivent respecter des critères définis par la Société de Gestion. Ils doivent être :

- liquides,
- cessibles à tout moment,
- diversifiés dans le respect des règles d'éligibilité, d'exposition et de diversification de l'OPCVM,
- émis par un émetteur qui n'est pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Pour les obligations, les titres seront en outre émis par des émetteurs localisés dans l'OCDE et de haute qualité dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou bénéficiant

d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

Les critères décrits ci-dessus sont détaillés dans une politique Risques consultable sur le site internet de la Société de Gestion : www.amundi.com et pourront faire l'objet de modifications notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Réutilisation du collatéral espèces reçu : Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat, en opérations de prises en pension ou en OPCVM monétaires court terme conformément à la Politique Risques de la Société de Gestion.

Réutilisation du collatéral titres reçu :

Non autorisé : Les titres reçus en garantie ne peuvent être vendus, réinvestis ou remis en garantie.

### Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires et commentaires éventuels

La Société de Gestion procède généralement par appel d'offres. Dans le cas présent, un appel d'offre global (contrat d'échange à terme et tenue de marché) a été effectué pour une partie de la gamme de Fonds AMUNDI ETF. De ce fait la Société de Gestion ne s'est pas engagée et ne s'engagera pas, pour ce Fonds spécifique, sur une procédure formelle, traçable et contrôlable de mise en concurrence des contreparties des instruments financiers à terme de gré-à-gré conclus, la contrepartie ayant déjà été sélectionnée à l'occasion de l'appel d'offre global. Le Fonds pourra réaliser ces opérations avec comme contreparties et intermédiaires BNP Paribas SA ou toute autre Société du groupe BNP Paribas SA.

### Profil de risque

Risque actions

Risque de performance inverse

Facteurs susceptibles d'influencer la capacité du Fonds à répliquer la performance de l'Indice de stratégie

MSCI USA Short Daily

Risque de crédit

Risque de contrepartie lié au mode de réplication synthétique choisi

Risque juridique

Risque de change

Risque de liquidité

Risque de liquidité sur une place de cotation

Risque en matière de durabilité

Risque de calcul de l'Indice

### Compte rendu d'activité

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance identique à celle de l'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily tout en conservant son éligibilité au PEA, c'est-à-dire qu'il prend l'engagement de détenir en permanence 75% de son actif en actions éligibles au PEA. Il possède donc un panier d'actions et un swap de performance qui permet d'échanger la performance des actions contre la performance de l'indice de stratégie MSCI USA Short Daily.

L'Indice de stratégie MSCI USA Short Daily mesure la performance d'une stratégie qui consiste à inverser l'exposition à l'indice MSCI USA (dividendes bruts réinvestis) par le biais d'une combinaison d'une position vendeuse sur l'indice MSCI USA et une exposition sur un instrument monétaire sans risque. Il offre donc une exposition inverse -à la hausse ou à la baisse- à l'évolution de l'indice MSCI USA. Ainsi, en cas de hausse de l'indice MSCI USA, la valeur liquidative du fonds commun de placement diminuera et vice-versa.

Sur la période sous revue du portefeuille AMUNDI ETF SHORT MSCI USA DAILY UCITS ETF, la performance est de -12,25%. Celle du benchmark est de -11,68%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titus	Mouvements ("Devis	Mouvements ("Devise de comptabilité")			
Titres	Acquisitions	Cessions			
SAP SE	12 776 618,28	11 994 585,44			
RWE AG	9 780 216,81	11 676 592,54			
SIEMENS AG-REG	8 766 388,70	8 060 877,70			
CNH INDUSTRIAL NV	8 160 265,42	8 622 657,67			
KONINKLIJKE AHOLD NV	6 950 703,24	6 541 247,89			
ROYAL PHILIPS	5 977 811,51	6 512 712,51			
AIRBUS SE	5 039 159,98	6 413 313,42			
NN GROUP NV	5 100 642,87	6 213 914,07			
BAYER	5 541 357,69	5 670 649,48			
PROSUS NV	5 849 636,53	5 292 464,37			

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Emprunts de

Mise en

Prêts de

	titres	titres	pension	pension	IKS
a) Titres et matières première	es prêtés				
Montant					
% de l'Actif Net*					
% hors trésorerie et équivalent c	de trésorerie				
b) Actifs engagés pour chaqu valeur absolue	ue type d'opéra	ations de finan	cement sur titr	es et TRS expr	imés en
Montant					28 048 368,02
% de l'Actif Net					102,33%
c) 10 principaux émetteurs de financement	e garanties reç	ues (hors cash	n) pour tous les	s types d'opéra	tions de
d) 10 principales contrepartie	es en valeur ab	solue des actif	s et des passi	fs sans compe	nsation
BNP PARIBAS FRANCE					28 048 368,02
FRANCE					
e) Type et qualité des garanti	es (collatéral)				
Туре					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
	•		•	•	•

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
f) Règlement et compensati	on des contrat	s			
Triparties				Х	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	Х			х	
g) Échéance de la garantie	ventilée en fon	ction des tranch	es		
Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					
h) Échéance des opérations	de financeme	nt sur titres et T	RS ventilée er	n fonction des	tranches
Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					28 048 368,02
Plus d'1 an					
Ouvertes					
i) Données sur la réutilisation	on des garantie	es			
Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

Emprunts de

Miso on

Drice on

Prête de

	titres	titres	pension	pension	TRS
i) Données sur la conser	vation des garant	ies reçues par l'	OPC		
Caceis Bank					
Titres					
Cash					
k) Données sur la conse	rvation des garant	ties fournies pai	r l'OPC		
Titres					
Cash					
l) Données sur les reven	us et les coûts ve	ntilés			
Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

### e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

### i) Données sur la réutilisation des garanties

- « La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :
- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

### k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

### I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM.

Vie	de	l'OPC sui	r l'exercice	sous revue
	uc	I OI O JUI	ICACICIC	3043 I C V 4 C

Néant.

### Informations spécifiques

### Droit de vote

Conformément à la politique que la société de gestion s'est fixée et conformément au règlement du Fonds, la société de gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et décide de l'apport des titres, à l'exception des titres de l'entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L.444-3 du Code du travail.

Les documents intitulés « Politique de vote » et « Rapport d'exercice des droits de vote » élaborés par la société de gestion conformément à la réglementation sont disponibles sur demande. Le présent OPCVM n'a pas été retenu dans la liste des fonds qui votent actuellement.

### Soft commissions

La société de gestion n'a pas perçu de Commissions de Mouvements.

### Commission en nature

La société de gestion n'a pas perçu de Commissions en Nature.

#### Utilisation Dérivés de crédit

Le FCP n'a pas utilisé sur l'exercice de Dérivés de Crédit.

### Fonds du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- · Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.



### ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Composition de l'actif au 30 juin 2023

### AMUNDI ETF SHORT MSCI USA DAILY UCITS ETF

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion AMUNDI ASSET MANAGEMENT 90, boulevard Pasteur 75015 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ETF SHORT MSCI USA DAILY UCITS ETF, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 juin 2023 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit

Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.08.11 15:27:00 +0200

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### Portefeuille titres détaillé en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF SE	EUR	51 923	2 309 015,81	8,42
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	108 629	2 169 972,90	7,91
E.ON AG NOM.	EUR	88 538	1 034 123,84	3,77
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	25 424	960 645,84	3,51
RWE AG	EUR	22 336	890 536,32	3,25
SAP SE	EUR	8 546	1 069 446,44	3,90
SIEMENS AG-REG	EUR	6 805	1 038 034,70	3,79
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	697	85 689,18	0,32
TOTAL ALLEMAGNE			9 557 465,03	34,87
ETATS-UNIS				
BECTON DICKINSON	USD	1 193	288 692,88	1,05
TMOBILE US INC	USD	5 003	636 953,90	2,33
TOTAL ETATS-UNIS			925 646,78	3,38
FRANCE				
AXA	EUR	59 322	1 603 177,05	5,85
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	3 249	1 387 647,90	5,06
SANOFI	EUR	8 976	881 443,20	3,22
SOCIETE GENERALE SA	EUR	57 641	1 371 855,80	5,00
TOTALENERGIES SE	EUR	23 409	1 230 142,95	4,49
TOTAL FRANCE			6 474 266,90	23,62
JAPON				
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	26 854	777 072,67	2,83
TOTAL JAPON			777 072,67	2,83
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	1 711	1 134 393,00	4,14
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	40 846	539 371,43	1,97
ING GROEP NV	EUR	82 560	1 018 625,28	3,71
JDE PEET'S BV	EUR	33 520	913 755,20	3,34
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	30 810	963 120,60	3,51
ROYAL PHILIPS	EUR	57 190	1 132 819,52	4,14
STELLANTIS NV	EUR	45 734	735 402,72	2,68
WOLTERS KLUWER	EUR	8 200	953 660,00	3,48
TOTAL PAYS-BAS			7 391 147,75	26,97
ROYAUME-UNI			, -	
SHELL PLC	EUR	2 335	64 434,33	0,23
TOTAL ROYAUME-UNI			64 434,33	0,23

### Portefeuille titres détaillé en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
EPIROC AB-B	SEK	126 008	1 863 775,33	6,80
TOTAL SUEDE			1 863 775,33	6,80
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	21 105	961 649,33	3,51
TOTAL SUISSE			961 649,33	3,51
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			28 015 458,12	102,21
TOTAL Actions et valeurs assimilées			28 015 458,12	102,21
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps TRS				
SWAP BNP 31052019	EUR	28 048 368,02	-575 738,75	-2,10
TOTAL Swaps TRS			-575 738,75	-2,10
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-575 738,75	-2,10
TOTAL Instrument financier à terme			-575 738,75	-2,10
Créances			1 173 474,98	4,28
Dettes			-1 212 127,95	-4,42
Comptes financiers			8 088,97	0,03
Actif net			27 409 155,37	100,00

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Sièges social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

